

CTL DU 20 JUIN 2017

compte-rendu

Les élus CGT Finances Publiques 34 ont lu la déclaration liminaire ci-jointe portant sur le système de chauffage climatisation du Centre des Finances Publiques du Millénaire.

Le calendrier décrit par le DDFIP 34 est le suivant :

- attente du rapport du bureau d'études qui a expertisé et proposé une solution après visite du site le 16 juin,
- validation des conclusions du rapport par la Centrale afin d'obtenir le budget nécessaire,
- lancement de l'appel d'offres : contrainte des délais des marchés publics (aucune procédure d'urgence n'étant prévue par les textes pour ce type de travaux).

**Travaux inenvisageables d'ici l'automne :
préparez des moufles pour l'hiver !**

Le DDFIP 34 estime néanmoins cette situation « dangereuse et inacceptable ». Il agira en conséquence en haut lieu. En attendant, nos collègues seront dotés de dix climatiseurs mobiles réversibles, et la salle de réunion du rdc sera aménagée avec 15 postes de travail. De même, en cas de situation critique, des aménagements d'horaires seront envisagés.

La CGT a exigé d'être tenue au courant des différentes étapes et continuera à faire avancer ce sujet pour une issue la plus rapide possible.

• POUR AVIS

Évolution de l'organisation de la fonction immobilière de l'État et impact sur la DDFIP 34 : **VOTE CONTRE**

Une nouvelle organisation décidée au niveau national est mise en place dans le département : un SLD (Service Local du Domaine) et un PED (Pôle d'Évaluation Domanial).

La CGT a lu une déclaration (ci jointe). Elle a refusé de débattre du bien fondé de cette réforme décidée en haut lieu sans associer les acteurs de la mission. De plus, elle s'est appuyée sur un rapport du Sénat du 31 mai 2017 préconisant « d'abandonner cette mission au profit d'agents immobiliers du secteur privé ».

Le DDFIP 34 a écarté cet argument du Sénat affirmant la volonté et l'attachement de la majorité des maires et de la DGFIP pour que cette mission soit exercée par les agents de l'État (Cf la charte de l'évaluateur élaborée par l'Association des Maires de France et la DGFIP).

Réorganisation du service facturier dans le cadre des transferts d'attributions comptables : **VOTE POUR**

En lien avec la réforme territoriale, un transfert de compétences géographiques augmente le nombre de budgets gérés par le SFACT de Montpellier. À l'heure actuelle, 27 agents sont affectés dans ce service et au 01/09/2017 ils seront 39.

La CGT a voté POUR car la concertation tant sur l'organisation matérielle que fonctionnelle a été menée en amont avec les personnels concernés. Pour la CGT c'est le chemin à suivre pour toute restructuration.

La direction locale a décidé vu l'effectif de ce service d'y affecter un cadre A dès le 01/09/2017.

• POUR INFORMATION

Création de la BNIC au 01/09/2017 et impact sur la DDFIP 34 :

L'antenne de Montpellier comprendra 1A / 6B géomètres / 1 Aide géomètre / 2 C administratifs amenés à faire du terrain sur la base du volontariat.

Cette antenne se substitue à la BRF (Brigade Régionale Foncière) et travaillera sur plusieurs départements pour faire du remaniement cadastral (réfection totale du plan existant), de la mise à jour du plan cadastral et autres soutiens nécessaires.

Cette création se réalise dans de très bonnes conditions. Enfin un service qui respire la joie de vivre !

Bilan du PAP 2015/2016 et présentation des DUERP / PAP 2016/2017 de la DDFIP :

Le DUERP a été mis à jour par l'assistant de prévention en partenariat avec les agents informés par courriel.
Le Plan Annuel de Prévention a été travaillé en groupe de travail CHSCT.
Tous ces sujets sont traités par l'instance CHSCT et donc nos représentants CGT CHSCT.

Bilan du tableau de bord de veille sociale 2016:

Beaucoup de mesures par indicateurs, 20 au total : « du nombre de jours de congés maladie en passant par le nombre d'écartements des horaires variables et les emplois non pourvus (90) »...
Mais pas de solutions probantes si ce n'est des visites de sites par tous les acteurs de la direction et suivi RH des situations particulières... **Le sujet « emploi » est écarté : pourtant une des causes de la dégradation des conditions de vie au travail relève avant tout du manque d'emplois.**
Pour 2016 les incidents avec les usagers concernent souvent les structures d'accueil et de réception.
Le DDFIP 34 s'engage à relancer les chefs de postes, de services afin que les fiches d'incident « incivilités » soient faites : « zéro tolérance ». Qu'on se le dise !

Budgets de la DDFIP (budget exécuté 2016 et budget prévisionnel 2017) :

Maintien des dépenses métiers pour que les agents puissent travailler et mise en état des bâtiments sont les 2 principaux objectifs de cette division budget, immobilier, logistique...pas toujours facile...
Le déficit 2017 est estimé à 250 000 €.
La CGT a reconnu le travail effectif de cette division, toujours à l'écoute des demandes formulées, même si elle ne dispose pas sur certains sujets du financement nécessaire qui doit être débloqué en Centrale (exemple du Millénaire).

Nouvel organigramme direction :

Un projet est présenté, il sera définitivement arrêté fin 2017 après concertation avec les différentes divisions et les personnels. **Deux pôles (au lieu de trois actuellement) : pôle ressources et pôle métiers.**
La CGT a demandé si la réaffectation des locaux de Montmorency envisagée avec appel à un prestataire privé « space planner » se ferait en lien avec le projet de nouvel organigramme. Elle a aussi demandé le coût de cette opération et le choix opéré. Ces 2 réorganisations matérielle et fonctionnelle du site de Montmorency seront liées avec le travail du « space planner ». Trois candidatures « space planner » sont parvenues à la direction. Ce prestataire aura d'abord pour mission de recenser l'existant par l'élaboration de plans. Il devra aussi « repenser » le hall d'accueil de Montmorency. Le cahier des charges et le coût ne sont pas encore connus...

La division des affaires juridiques a vocation à rester à Chaptal. Le PNSR dans un premier temps resterait à Chaptal... malgré l'argumentaire exposé par la CGT. Plusieurs pistes de relogement de Montpellier Municipale sont envisagées, rien n'est arrêté... le déménagement d'Hérault Amendes est aussi acté mais quand et où ???

• QUESTIONS DIVERSES

Le département de l'Hérault sera bénéficiaire du centre de contacts de Pau à/c du 1er janvier 2018 :

Les coordonnées de ce centre d'appel seront normalement mentionnées sur les avis TF et TH.
Quant à nos inquiétudes sur le devenir du CPS, la direction locale affirme que chaque service a son propre champ de compétences : le CPS avec la mensualisation et le prélèvement à l'échéance, et le centre de contacts avec essentiellement l'assiette des impôts.

Référent prévention de la radicalisation :

À l'occasion d'opérations menées par les agents du contrôle fiscal avec d'autres partenaires (gendarmerie...) au contact d'entreprises, ces agents peuvent constater qu'un certain nombre de relations de travail présentent des signes de radicalisation. Ils feront remonter ces informations par la voie hiérarchique pour transmission éventuelle à la Préfecture.

**La CGT a une nouvelle fois porté vos aspirations.
Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :**

**par mail sur cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr
sur notre page facebook **CGT Finances Publiques 34**
ou sur notre site local <http://www.dgfip.cgt.fr/34/>**